

honorables amis ont laissé l'Administration de la voie maritime, les biefs du point de partage du canal maritime de Welland n'étaient pas creusés à la profondeur voulue pour que les navires puissent s'y engager et le gouvernement actuel ne pouvait faire autrement, afin que quelque tronçon que ce soit du canal puisse servir à quelque chose, que de poursuivre les travaux et engager les dépenses qu'ils comportaient. C'est l'honorable député, en tant que ministre des Transports à cette époque, et ensuite comme président de l'Administration de la voie maritime, qui en est entièrement responsable.

L'hon. M. Chevrier: Mon honorable ami a porté une accusation et a émis des doutes sur ces deux postes qui figuraient dans le budget...

Des voix: Règlement.

L'hon. M. Chevrier: Le député me permet-il de poser une autre question? S'il le permet, je lui signale qu'il a contesté ces deux montants. Je lui précise maintenant qu'ils figuraient dans les budgets de 1957 et de 1958. Mon honorable ami les a-t-il contestés alors qu'il siégeait à la Chambre?

M. Bell (Carleton): Je crois y avoir pleinement répondu. La situation est claire: le gouvernement n'avait pas de choix; il devait procéder aux travaux de creusement sur les points de partage. Si l'honorable député était alors venu à la Chambre, comme il aurait dû le faire, et fait un franc aveu, ce que j'aurais attendu de lui, des erreurs dont il était coupable, nous ne nous trouverions pas en face du problème qui nous assaille aujourd'hui. L'honorable député est le député le plus volubile de la Chambre des communes, mais à coup sûr il était un peu moins que volubile en matière de confession sur ce point.

L'hon. M. Pearson: Pourquoi ne répondez-vous pas à la question? Vous avez gardé le silence pendant deux ans.

M. Campbell (Stormont): Monsieur le président, j'aimerais appeler l'attention de la Chambre sur l'anéantissement d'une ville par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et sur la trahison perpétrée par celui qui dirigeait alors l'Administration. Pendant plus de cent ans, dans ma ville de Cornwall, nous avons vu passer devant nos portes les navires qui empruntaient le canal de Cornwall. Aujourd'hui ce canal est bloqué. A trois milles à l'est de la ville, les navires font un virage et passent du côté américain. La ville de Cornwall, où je suis né et où est né l'honorable député de Laurier, a été laissée de côté, et c'est une des régions les plus déprimées du Canada.

Je demande qui est responsable d'avoir fait passer la voie maritime du côté des États-Unis. Les gens de Cornwall se posent cette question. Je dirai même que partout, de Montréal à Toronto, ou du moins de Montréal à Kingston, on se pose cette question. Qui est responsable d'avoir fait passer la voie maritime du côté des États-Unis? Il n'y a qu'un seul homme, je crois, qui puisse nous donner la réponse.

Depuis 50 ans, les gens de la région qui longe le Saint-Laurent, région qui est la première du Canada à avoir été colonisée de l'ouest du Québec, rêvaient et souhaitaient l'avènement de la voie maritime du Saint-Laurent, qui serait le signal d'une nouvelle époque de prospérité pour la région. Tout à fait par hasard, quand le temps est devenu propice pour l'aménagement de la voie maritime, le plus illustre des fils de Cornwall détenait un poste qui lui eût permis de s'occuper au maximum des intérêts de sa région. A ce moment-là, cet homme issu de Cornwall, qui avait atteint un degré de prestige si élevé qu'il a joué un rôle prépondérant dans les négociations internationales qui ont précédé l'aménagement de la voie maritime, était en mesure d'influer sur le cours des événements. Il me répugnerait extrêmement de dire quoi que ce soit contre cet honorable député.

L'hon. M. Pearson: C'est ce que vous faites en ce moment.

M. Campbell (Stormont): C'est un homme rempli de talent et de charme, un homme d'un charme consommé, et j'ai été exposé à la fois à son charme et à son talent. Je lui dois même beaucoup. Je lui dois ma présence ici aujourd'hui. Je dois beaucoup au premier ministre qui, avant d'arriver à ce poste, a visité notre région. Je dois beaucoup aussi à un petit groupe de gens qui ont travaillé avec dévouement au cours des deux dernières campagnes électorales.

M. le président suppléant: A l'ordre! Je dois demander à l'honorable député de revenir à la résolution.

M. Campbell (Stormont): Mais celui à qui je dois le plus, pour ce qui est de mon élection, c'est l'honorable député de Laurier, mon prédécesseur, à cause de la déception qu'il a causée à la population en laissant le canal passer du côté des États-Unis alors qu'il était en mesure, plus que quiconque, de voir à ce que Cornwall et le Canada tirent le plus d'avantages possibles de l'aménagement de la voie maritime. Comme je l'ai dit déjà, j'hésiterais à soulever cette question si les gens de ma région ne m'avaient pas accusé à maintes reprises de négliger mon devoir en ne saisissant pas la Chambre de cette question et en